

PLUS PROCHE DE VOUS

Le suivi de la réhabilitation

ZOOM SUR...

Les résultats de l'enquête post-relogement

POINT DE VUE

Patrick Avril
Sihame Boularès

VIE DE QUARTIER

Un été et une rentrée animée

EN RUE village 2

numéro_8
octobre 2010

journal du projet
de renouvellement
urbain d'Échirolles

CHAUFFAGE COLLECTIF URBAIN

Accompagner la mise en place

La réunion publique du 4 octobre a permis de faire le point sur l'arrivée du chauffage collectif urbain au Village 2. Un mode de chauffage plus économique et plus équitable. Des dispositifs ont été initiés pour accompagner les habitants dans sa mise en route.

** voir p.4





ÉDITO

Renzo Sulli, Maire d'Échirolles, 1^{er} vice-président de Grenoble-Alpes-Métropole "Sur tous les fronts"

La question du chauffage collectif urbain au Village 2 est une question à laquelle les habitants du quartier sont, légitimement, sensibles. Avec la SDH notamment, nous avons donc jugé utile et normal de donner tous les éléments d'information dont nous disposons quant au mode collectif retenu. C'est pourquoi, cette question, déjà traitée dans un des volets du précédent numéro de EN RUE, fait l'objet d'un nouvel article dans celui-ci. J'ajoute qu'un travail d'accompagnement et d'information important sera poursuivi avec l'ensemble des partenaires concernés (SDH, CNL...). Le relogement est désormais achevé. C'est une étape importante dans un tel projet, étape dont je me réjouis qu'elle se soit déroulée dans de bonnes conditions. Les résultats de l'enquête sur ce relogement, dont vous trouvez le détail dans ce numéro, témoignent de la satisfaction

quant à la qualité de l'accompagnement et à celle des logements proposés.

Concernant l'avancement du projet, on peut signaler deux étapes importantes : la livraison prochaine des voiries, des espaces verts et des places de stationnement du secteur Delaune et la démolition, entre novembre et février, des trois derniers bâtiments, rue Clément-Ader. Un dernier mot pour inviter tous ceux qui le souhaitent aux 6^{es} Assises citoyennes d'Échirolles, que nous tiendrons le 26 novembre prochain à la Salle des Fêtes, à partir de 18 h. Ce temps de concertation à l'échelle de la ville est ouvert à tous, et nous illustrerons notamment la question de la participation citoyenne, avec l'exemple de l'implication des habitants dans le projet de renouvellement urbain au Village 2.

J'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer.

PLUS PROCHE DE VOUS

Réhabilitation : un suivi au plus près

La réhabilitation suit son cours avec la réception des travaux dans les logements situés au 1, 2, 3, 4, 6 et 8 rue Galilée ; 2, 4 et 6 rue Einstein, et 6 rue Niepce. Afin d'informer et d'accompagner au mieux les locataires bénéficiant de ces travaux, un dispositif de suivi est mis en place par la SDH.

Ces réunions se présentent sous différentes formes et à différents moments. Une réunion publique de lancement des travaux est tout d'abord organisée. Elle a pour but de donner une information sur les travaux qui doivent être réalisés (phasage, modalités pratiques de mise en œuvre...) et sur l'indemnisation-travaux d'un montant de 150 €, qui permet

aux locataires de réaliser de petits travaux suite à la réhabilitation de leur logement. Un point particulier est effectué lors

de ces réunions sur les travaux liés au changement du mode de chauffage, passage au chauffage collectif urbain, et à ses incidences, sur les



Les travaux de réhabilitation se poursuivent dans les logements du quartier, tout comme les travaux de résidentialisation en pieds d'immeubles.

charges notamment. Enfin, une information plus globale sur le dispositif d'accompagnement des travaux est fournie avec les relais de la Confédération nationale du logement (CNL) et de l'Association des habitants, qui rencontrent la SDH toutes les six semaines.

Entre réunions publiques et de pieds d'immeubles

À la suite de cette réunion publique, la CNL organise des réunions en pieds d'immeubles, dans les bâtiments en cours de réhabilitation. Ces réunions permettent

de faire le point sur les problématiques collectives liées aux travaux et au chauffage. Elles permettent également de désigner un représentant, qui sera l'interlocuteur privilégié des problématiques rencontrées par les habitants.

Ces réunions publiques sont programmées avant la pré-réception des bâtiments (voir la rubrique Questions-réponses), pour expliquer aux locataires le déroulement de la réception des travaux dans leurs logements.

150 EUROS

C'est le montant forfaitaire de l'indemnisation-travaux, attribué aux locataires.

Contact

Pour les questions ou remarques liées à la réhabilitation, contactez la SDH au 04 76 68 39 39. La CNL et l'Association des habitants peuvent également être vos interlocuteurs.

QUESTIONS-RÉPONSES

Comment se déroule la réception des travaux de mon logement ?

La visite de pré-réception, avant la réception définitive, permet de lister les petits défauts, les dysfonctionnements et les remarques des locataires qui seront à signaler lors du passage du chargé d'opérations et de l'architecte. Les défauts et dysfonctionnements correspondant aux travaux de réhabilitation en cours sont notés par le maître d'œuvre sur des fiches individuelles, par logement, appelées "liste des réserves". Ces listes sont transmises aux entreprises qui devront y remédier, ce sont "les levées de réserves". À cette occasion, le(s) locataire(s) concerné(s) signe(nt) un document attestant que le(s) défaut(s) et/ou dysfonctionnement(s) ont été réparés. C'est le "quitus", il acte l'intervention. Les entreprises ont un délai d'environ 30 jours, sauf cas urgent, pour lever les réserves. Certains logements seront re-visités pour contrôle. La "réception" des travaux sera prononcée par le maître d'ouvrage, la SDH, à la fin de chacune des tranches financières des travaux, et à la condition que tous les quitus attestant que les réserves ont été levées, lui soit remis. À compter de la visite de pré-réception, les interventions et équipements sont couverts par la garantie "d'année de parfait achèvement".

De petites finitions restent à réaliser dans mon logement ?

Un remise de loyer de 150 € sera accordée aux locataires afin de leur permettre d'effectuer de petits travaux d'embellissement de type peinture, suite au passage des entreprises. Cette remise sera effectuée lorsque l'ensemble des travaux sera terminé dans le bâtiment, sous la forme d'une remise commerciale déduite du loyer.

ZOOM SUR...

Relogement : les résultats de l'enquête

Comment les habitants relogés du Village 2 ont-ils vécu leur relogement ? C'est la question posée par l'enquête post-relogement menée par la Confédération nationale du logement (CNL), pour la SDH. Les projets ANRU s'accompagnent de l'obligation pour le bailleur social de réaliser "une enquête de satisfaction" auprès des personnes relogées, un an après leur déménagement. 93 personnes sur 211 ont d'ores et déjà été enquêtées.

61 % des personnes interrogées sont globalement satisfaites de la qualité de l'accompagnement et 66 % estiment que leur situation de logement s'est améliorée. Elles mettent en avant le respect de leur choix de quartier, pour 31 d'entre-elles, la qualité du logement (21) et l'accès à un logement neuf (17). À l'inverse, les points à améliorer portent sur la qualité des travaux, notamment les finitions (29), et du logement (19). Le signe, selon Séverine François, directrice de la CNL 38, "que le relogement a globalement respecté le choix des personnes en termes d'accès à un quartier, à un logement neuf ou à une taille de logement adaptée. Cela traduit un gain dans leur situation". Et si 86,2 % des personnes relogées dans un autre quartier sont satisfaites de leur nouveau quartier, elles sont 65,6 % à avoir gardé un lien avec le Village 2, avec leurs voisins (32 %) notamment. Le signe d'une vie sociale riche.

point de vue...

sur le quartier et ses habitants



Patrick Avril

Gardien de la SDH au Village 2, auteur d'un recueil photographique à paraître sur la vie du quartier.

Quand il est arrivé au Village 2 il y a un an, quartier qu'il ne connaissait pas, Patrick explique que l'endroit "ne [lui] a pas déplu". Le Village 2 "a une identité. Je n'ai pas été étonné du mot "village". Les gens se connaissent et j'ai eu le sentiment d'être rapidement accepté, intégré dans une foule. Ça passe par le regard...", poursuit celui qui avant d'être gardien, a exercé mille et un métiers, dont celui de projectionniste. Une inclination pour l'image qui l'a incité à outrepasser ses missions afin de "faire plaisir" aux habitants. "Quand je suis arrivé, que les pierres commençaient à tomber, je sentais l'émotion. J'ai essayé d'inciter les habitants à prendre un appareil photo pour figer ces instants. Mais ils n'en avaient pas le temps ou le courage. Alors au bout de quelques jours, j'ai commencé à le faire, avec la perspective de partager ce plaisir avec eux." De ce travail photographique naîtra un recueil de photos, accompagné de textes, fruit de ces déambulations et de ces rencontres à travers ce quartier qu'il a appris à mieux connaître. Et à apprécier...

point de vue...

sur l'association Cœur de femmes



Sihame Boularès et Inaya

Présidente de l'association Cœur de femmes

"Faire découvrir des choses inaccessibles aux femmes et aux enfants du Village 2", voilà selon Sihame Boularès et Souad Sehili, deux instigatrices de Cœur de femmes, l'objectif de l'association. Des sorties à Lyon et Marseille sont déjà au programme. Des repas conviviaux et des fêtes à thème également. Plus ambitieux, l'association prévoit un séjour à Eurodisney, au printemps. "Un voyage qui n'est pas à la portée de tous", explique Sihame, pour qui partage et convivialité entre femmes du quartier sont au cœur de l'association. Et pour financer ces activités, les adhérentes, exclusivement des femmes de tous âges et de toutes cultures désireuses de se retrouver entre elles, fourmillent d'idées : Elles ont déjà organisé un après-midi festif, avec le Pôle jeunesse Prévert, aux abords du lycée Marie-Curie et concocté un repas à l'occasion de la représentation du spectacle Oeni dans le quartier. Elles participent aussi à l'animation des fêtes de Noël, de la musique, de l'école... Le printemps prochain, elles co-organiseront un vide-grenier avec l'association des habitants du Village 2. Alors si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à les rejoindre en contactant la Msic ou le Pôle jeunesse Prévert.



Chauffage urbain : accompagner la mise en place

La réunion publique du 4 octobre a permis de faire le point sur l'avancée des travaux du projet de renouvellement urbain (voir encadré), et surtout, sur l'arrivée du chauffage collectif urbain au Village 2, plus économique et plus équitable.

"La question du chauffage urbain est une question importante qui tient à cœur aux habitants du Village 2, et sur laquelle il faut que l'on ait des informations précises."

Au vu des nombreux habitants qui avaient bravé la pluie et le froid pour venir assister à la réunion publique consacrée au chauffage urbain, le maire Renzo Sulli avait raison d'effectuer cette précision.

Comme il n'a pas manqué de rappeler la position de la Ville à ce sujet : *"Nous sommes persuadés que nous avons eu raison de faire le choix du chauffage collectif urbain pour les habitants du Village 2. Il s'inscrit dans l'intérêt des locataires, avec une énergie moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement."*

Plus économique, plus équitable

Le chauffage collectif urbain permet en effet de minimiser les coûts par rapport à un chauffage individuel au gaz : les frais fixes d'abonnement et de maintenance sont moins élevés. Il a recours à plusieurs énergies (charbon, ordures ménagères, bois...), ce qui assure une certaine stabilité des coûts au moment où le prix du gaz a augmenté de 14 % en un an. *"La facture énergétique aurait flambé si l'on n'était pas passé au chauffage urbain"*, a ainsi souligné Guy Rouveyre, 1^{er} adjoint au développement durable, rappelant l'exemple de la Viscose. *"Le chauffage urbain doit*

apporter du gain, du pouvoir d'achat aux locataires", a insisté Renzo Sulli, précisant que *"le choix du chauffage collectif urbain est aussi celui de plus de solidarité entre locataires. On peut être logé dans n'importe quel logement, on ne sera pas pénalisé. Chacun doit être solidaire avec son voisin."*

Car c'est le deuxième intérêt du chauffage collectif urbain, qui en plus d'être économique et confortable, est aussi plus équitable. Les locataires situés dans un logement en pignon, au

rez-de-chaussée, sous la toiture ou en façade nord ne sont plus pénalisés grâce à la répartition des coûts. De la même façon, le phénomène de *"vol de chaleur"* entre habitants qui chauffent et ceux qui ne chauffent pas disparaît. Enfin, en plus d'être économiquement intéressant pour les locataires, le chauffage collectif urbain est intéressant pour l'environnement.

Par l'utilisation d'énergies de récupération (déchets) et renouvelables (bois), et le recours à une seule chaudière, il permet de limiter les émissions de CO².

Adapter nos habitudes

Reste, comme l'a souligné Guy Rouveyre et comme l'ont rappelé les locataires à travers leurs questions sur la facturation, les difficultés de mise en marche ou la qualité des installations *"à adapter nos habitudes à un bâtiment qui a changé d'enveloppe. Il faut travailler sur les usages, anticiper les problèmes et trouver les meilleures solutions possibles"*. C'est ce qui est offert à travers les initiatives proposées par la Ville et la SDH. Une visite de l'usine de la Compagnie de chauffage est prévue. Des rencontres en pieds d'immeuble, avec la Compagnie de chauffage, la CNL, l'association des habitants et l'Agence locale de l'énergie (ALE) sont également programmées (voir agenda). Un projet de sensibilisation aux économies d'énergie, avec des jeunes d'Unis Cités,

"Le chauffage urbain, le choix de plus de solidarité et d'équité."



192 logements réhabilités, ainsi qu'une trentaine de logements neufs, sont déjà raccordés au chauffage urbain. 268 le seront en 2011 et les 182 derniers en 2012.



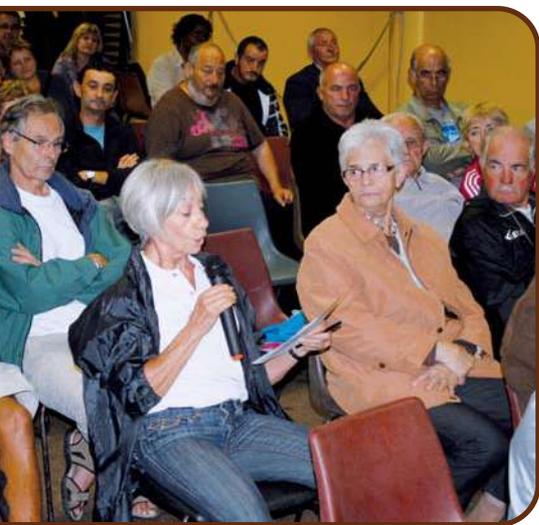


En cas de problème

Si vous constatez un problème sur le chauffage ou l'eau chaude sanitaire (variation de la température de l'eau chaude, température du logement inférieure de 19°, fuite sur un radiateur...) ou des désagréments, **contactez la Compagnie de chauffage : 04 76 33 56 56, week-end compris.**



Le responsable du patrimoine de la SDH Alain Fayen, le maire Renzo Sulli, et le président de la compagnie de chauffage Serge Nocodie (de g. à d.) ont répondu aux inquiétudes des habitants.



Les habitants n'ont pas manqué de faire savoir aux élus et aux responsables de la SDH, les problèmes liés au démarrage du chauffage urbain.

verra le jour en 2011. Enfin, les habitants seront invités à participer à la rédaction d'un document d'information sur le chauffage urbain. L'occasion pour eux de démontrer une nouvelle fois leur engagement.

**Contact : MSIC / Maison du Projet
04 76 23 46 90**

Le point sur les travaux

Concernant la Ville, la fin de l'aménagement des **espaces publics du secteur Delaune**, au nord-ouest, est prévu pour décembre 2010. Les travaux sur **les espaces publics et les réseaux, toujours au nord-ouest**, avec l'aménagement du **parc Galilée**, débuteront fin octobre pour s'achever mi-2012.

La construction d'un **immeuble de 25 logements** en accession à la propriété sur ce même secteur, en face du parking silo, est prévu à partir de juin 2011. La construction du **Pôle petite enfance** démarrera au printemps 2011 sur la place des commerces. Les constructions des **immeubles Rumba et Nova** s'achèveront en juin 2011. Les démolitions des **trois derniers bâtiments de la rue Clément-Ader** sont programmées de novembre 2010 à février 2011.



L'extension des **réseaux de chaleur de la zone sud** s'achèvera en décembre 2010. Dans le même temps, **les travaux de réhabilitation et de résidentialisation** de la SDH se poursuivent du nord au sud du quartier.

Les vacances et leur lot de fêtes terminés, le Village 2 s'est replongé dans son quotidien avec la poursuite des travaux d'aménagement et la poursuite de la concertation, secteur par secteur. **Retour en images au Village 2.**



Pour la fête des enfants, les élèves de l'école Delaune et les enfants du centre de loisirs Prévvert se sont mis au diapason afin de faire vibrer de bonheur les habitants.



C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que des habitants du quartier ont découvert "A-Franchir", l'exposition aux Moulins de Villancourt des travaux réalisés avec la complicité de Nadine Buchholz, de la compagnie Un euro ne fait pas le printemps.

La 2^e édition d'"Aller vers...", organisée par la Métro, la Mission locale et la Maison pour l'emploi, avait pour but de mettre en lien demandeurs d'emploi et entreprises œuvrant au renouvellement urbain.



Les habitants du secteur Nord du quartier ont trouvé leur environnement changé à leur retour de vacances : les travaux de résidentialisation ont bien avancé, comme l'aménagement des espaces publics, notamment celui du mail piéton-cycle et la création de poches de stationnement.



Fin septembre, une délégation composée d'habitants du Village 2 et de techniciens de la Ville s'est rendu à Villeurbanne et à Lyon, afin de visiter et de s'inspirer de places existantes pour imaginer les contours de la future place centrale du quartier.

PLACE DES COMMERCES

Un coup de jeune



Dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), la Msc et l'association AGIL ont procédé à de petits travaux de réhabilitation et de sécurisation de la place des commerces, victime d'un incendie en janvier 2008, dans le but d'améliorer et de maintenir le cadre de vie des habitants. Cet espace, que se sont réappropriés les habitants, accueillera le futur Pôle petite enfance. La future place sera aménagée à l'emplacement du parking provisoire.

Agenda

Mardi 2 et jeudi 18 novembre

Rencontres de pieds d'immeuble sur le chauffage collectif urbain pour les 1, 3, 5 et 7 rue Niepce (mardi) et le 1 rue Jean-Henri-Fabre (jeudi), à 17 h 30.

Mardis 2 et 30 novembre

Réunions du groupe vie sociale, à 14 h, à la Msc.

Mardis 2 et 22 novembre, lundi 6 décembre

Réunions de préparation de la Fête de Noël, à 17 h, à la Msc.

Mercredi 3 novembre

Comité de quartiers est, accueil à 17 h 30, démarrage à 18 h, à la salle André-Martin.

Vendredi 26 novembre

6^e Assises citoyennes de la Ville, à 18 h, salle des fêtes.

Mardi 14 décembre

Enfouissement des boîtes à "Il était temps", à 17 h, immeuble Le Rumba .

Mercredi 22 décembre

Fête de Noël, Pôle jeunesse Prévvert.

EN RUE Village 2 n°8 • octobre 2010 • Trimestriel d'information édité par la Ville d'Échirolles en lien avec la SDH • Directeur de publication : Renzo Sulli • 1 000 exemplaires • Graphisme : www.elodieguivarch.com • Rédacteurs : Lionel Jacquart, Hélène Joseph, Philippe Fracchiolla, Marion Eleouet, Servanne Commiot • Crédits Photos : Valérie Gaillard ; Ville d'Échirolles • Impression sur papier recyclé : Imprimerie des Eaux-Claires

Avec le soutien de :

